

CONCOURS D'ORTHOGRAPHE 2022

Dossier d'inscription

Seniors



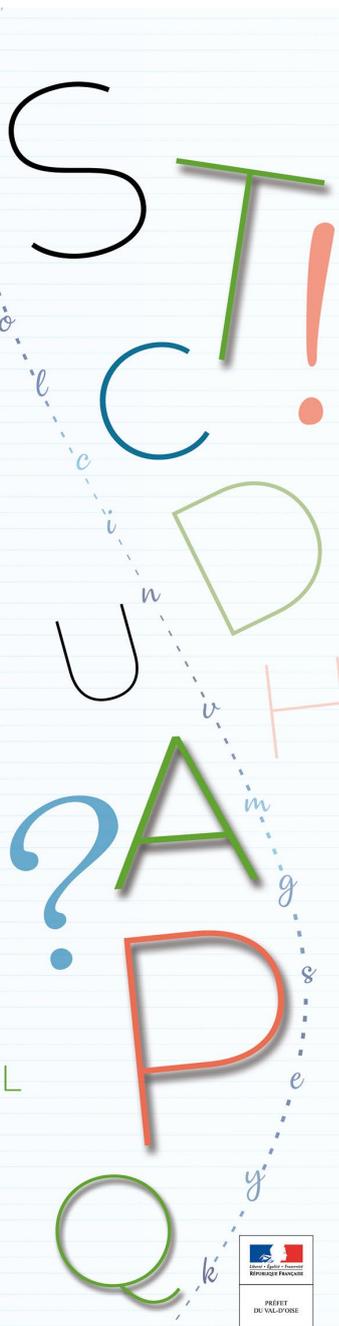
CONCOURS d'orthographe

SAMEDI 14 MAI 2022

SALLE DES FÊTES - 14H

JEUNES DU CM1 À LA 5^{ÈME}
ADULTES
SENIORS

INSCRIPTIONS À PARTIR DU 11 AVRIL



RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DU SERVICE ANIMATION JEUNESSE AU 01 34 05 20 79



WWW.SOISY-SOUS-MONTMORENCY.FR



@SOISYSOUSMONTMORENCY

CONCOURS D'ORTHOGRAPHE 2022

Samedi 14 mai à 14h

Salle des fêtes

**16 Avenue du Général de Gaulle
95230 Soisy-sous-Montmorency**

**Dossier d'inscription à remettre au Service Animation Jeunesse
au plus tard le Samedi 07 mai 2022**

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Age :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone domicile :

Téléphone portable :

Adresse mail :

Les candidats doivent se munir d'un stylo

Déroulement du concours :

14h00	Accueil des candidats et du public	
14h15	Dictée des jeunes CM1/CM2/6 ^{ème} /5 ^{ème}	Atelier jeux de société
15h00	Dictée des adultes et des seniors	
16h00	Epreuves du public	
16h30	<i>Gouter</i>	
17h	Remise des récompenses	
17h15	Fin	

AUTORISATIONS :

Je soussigné(e), Madame, Monsieur.....

Autorise n'autorise pas

l'équipe du Service Animation Jeunesse de la ville de Soisy-sous-Montmorency à me photographier et/ou à me filmer à l'occasion du concours d'orthographe 2022.

Autorise n'autorise pas

à titre gratuit, l'utilisation et la diffusion des photos, des vidéos réalisées lors de cet événement dans les publications municipales, ainsi que sur le site internet et la page Facebook de la ville.

Autorise n'autorise pas

le Service Animation Jeunesse à conserver mes données personnelles.

Les informations recueillies pour la constitution du dossier d'inscription sont enregistrées dans un fichier et ont pour finalité votre participation au concours d'orthographe. Elles sont conservées pendant la durée d'un an (année scolaire) conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 modifiée et le règlement (UE) sur la protection des données du 25 mai 2018 (RGPD), vous pouvez à tout moment exercer votre droit d'accès, de rectification et de déréférencement de vos données.

Pour toute information ou exercice de vos droits sur les traitements de vos données personnelles vous pouvez contacter le référent RGPD par mail dpd@cigversailles.fr

Date :

Signature :

Concours d'orthographe 2022

Samedi 14 mai à la salle des fêtes

REGLEMENT

Article 1 – La ville de Soisy-sous-Montmorency, son Service Animation Jeunesse et ses partenaires (écoles, collèges, Centres Sociaux Municipaux, club des aînés...) organisent un concours d'orthographe intergénérationnel le **samedi 14 mai 2022 de 14h à 17h30 à la salle des fêtes.**

Article 2 – Les participants seront répartis en 6 niveaux : **CM1, CM2, 6^{ème}, 5^{ème}, adultes et séniors** (+ de 70 ans).

Article 3 – Il est constitué un comité d'organisation du concours réunissant des agents de la ville, des élus et les partenaires. Ce comité est chargé de préparer le contenu des différentes épreuves.

Article 4 - Pour les scolaires (CM1, CM2, 6^{ème}, 5^{ème}), des épreuves de sélection seront organisées dans les écoles et les collèges par les enseignants du lundi 04 au vendredi 15 avril 2022. Un « kit » des épreuves de sélections sera fourni aux enseignants, comprenant la dictée pour chaque niveau avec le code de correction.

Article 5 – A l'issue de ces épreuves de sélections, 8 élèves de chaque école (4 CM1 et 4 CM2) et 16 élèves de chaque collège (8 de 6^{ème} et 8 de 5^{ème}) seront invités à participer au concours du 14 mai et à représenter leur établissement.

Article 6 – Le jour du concours, les enfants et les collégiens participent à la fois pour eux-mêmes et pour leur établissement. (Trophée de l'école et du collège Lauréats)

Article 7 – Le 14 mai, la grande dictée des jeunes sera la même pour les 4 niveaux CM1, CM2, 6^{ème} et 5^{ème}, mais de longueur différente (les Cm1 arrêtent en premier, puis les CM2, etc...)

Article 8 – La grande dictée des adultes et des séniors sera la même pour ces 2 niveaux.

Article 9 – La grande dictée des jeunes et celle des adultes et séniors seront corrigées par des membres du comité du concours et d'autres bénévoles. Chaque candidat se verra attribuer une note sur 20.

Article 10 – Des récompenses seront attribuées :

Pour 1^{er} de chaque niveau :

- Pour le 1^{er} des CM1, CM2, 6^{ème} et 5^{ème} : **2 entrées au parc Astérix (100€)**
- Pour le 1^{er} des adultes : **1 bon d'achat Cultura de 100 €**
- Pour le 1^{er} des séniors : **1 panier garni de 100 €**

Pour les 2^{ème} :

- Pour le 2^{ème} des CM1, CM2, 6^{ème} et 5^{ème} : **2 places de cinéma (2 x 7€)**
- Pour le 2^{ème} des adultes : **2 places de cinéma (2 x 7€)**
- Pour le 2^{ème} des séniors : **1 cadeau surprise à 20 €**

Et pour les 3^{ème} :

- Pour le 3^{ème} des CM1, CM2, 6^{ème} et 5^{ème} : **1 place de cinéma à 7€**
- Pour le 3^{ème} des adultes : **1 place de cinéma à 7 €**
- Pour le 3^{ème} des séniors : **1 cadeau surprise à 10 €**

Article 11 – les ex-aequo seront départagés par des épreuves subsidiaires.

Article 13 – Les copies pourront être récupérées après le concours auprès du Service Animation Jeunesse.